

N° du dossier : 3/25/0067

AVIS AU PUBLIC

Établissements classés

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société ORANGE Communications Luxembourg S.A. vient de solliciter l'autorisation pour une installation radiotechnique au site 629 Echternach Manertchen.

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale à Rosport, 9, Rue Henri Tudor, du 30 juin au 14 juillet 2025 inclusivement et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,



Le secrétaire,
contreseing, article 74 de la loi communale



GEMENG
**rousper
mompech**